

Dépôt :

Claire Delcourt (LSAP)

Luxembourg, le 18 March 2026

Interpellat° PFAS & TFA



MOTION

La Chambre des Député-e-s,

- réaffirmant l'importance du principe de précaution pour la protection de la santé publique et de l'environnement face aux substances ultrapersistantes comme les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) et le TFA (acide trifluoroacétique) ;
- soulignant la nécessité de promouvoir une transition juste pour les secteurs industriels et agricoles concernés, en les accompagnant financièrement et techniquement dans l'abandon progressif des PFAS et des substances générant du TFA ;
- considérant que certains traitements de dépollution (par exemple le traitement curatif du TFA par osmose inverse) sont techniquement complexes et économiquement coûteux au Luxembourg, ce qui invite de privilégier des mesures préventives auprès des sources et des zones de protection des eaux potables ;
- insistant sur la nécessité d'avoir un inventaire des acteurs qui utilisent des PFAS au Luxembourg, en vue d'identifier et de planifier les mesures d'accompagnement et de soutien appropriées ;
- rappelant que les solutions qui s'appuient sur la nature pourraient potentiellement offrir des solutions efficaces pour filtrer les PFAS à moindre coût ;
- notant l'opportunité pour le Luxembourg à travers ses centres de recherche de se positionner comme pôle d'excellence pour la recherche sur les PFAS et le TFA, notamment en ce qui concerne l'identification, les techniques de dépollution et le développement d'alternatives industrielles et agricoles.

Invite le Gouvernement à

- mettre en place un inventaire exhaustif des acteurs industriels utilisant des PFAS au Luxembourg, par le biais d'un mécanisme d'auto-déclaration systématique détaillant les procédures employées et les usages spécifiques, ainsi que les mesures mises en œuvre pour réduire au minimum les rejets contaminés ;
- analyser la mise en place d'un programme de subventions et d'aides à destination des entreprises et secteurs souhaitant abandonner l'usage des PFAS et des substances générant du TFA dans leurs procédés, afin d'encourager la transition vers des solutions alternatives sûres ;

- promouvoir le Luxembourg comme pôle de recherche et d'expertise sur les PFAS et le TFA, notamment en soutenant des programmes de recherche sur l'identification des sources d'émission (atmosphériques, agricoles, industrielles ou issues des stations d'épuration), les technologies de dépollution et le développement d'alternatives sûres aux PFAS dans l'industrie et l'agriculture ;
- explorer le potentiel des solutions basées sur la nature pour la décontamination des eaux, des sols et de l'air.



Claire Delcourt



Joëlle Weffing



Marc Baum